

**Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques**

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

# LE FEUILLETON,

## OU SUPPLEMENT DU FANTASQUE.

17 OCTOBRE.]

{ N. AUBIN éditeur. Imprimeur, A. JACQUES. }  
Résidence et bureau rue St. Valier N° 177.

[ PRIX : -2 SOUS.

### CORRESPONDANCE.

Je prendrai la liberté de vous prier de vouloir bien avoir la complaisance de m'expliquer ce que veulent dire et ce que signifient ces mots, *British interests*; j'ai toujours cru que les intérêts de tous les sujets de sa très Gracieuse Majesté, notre aimable petite Reine, en ce pays devraient être les mêmes n'importe l'origine, Anglais, Français, Ecossais, Irlandais, Canadiens, Allemands, &c., mais je crois par ces deux mots que non, et c'est pourquoi je vous prie de m'expliquer ce que vous en pensez, vu que je ne comprends point bien la langue anglaise; quelques uns de mes amis me disent que ces deux mots renferment tous les sujets de Sa Majesté en ce pays sans distinction d'origine, religion, &c., et d'autres me disent que cela ne comprend que les anglais, écossais et irlandais seulement; daignez me faire l'honneur de me dire ce que vous en pensez et vous obligerez un pauvre diable de campagnard demeurant sur les belles rives de la rivière Richelieu, qui n'aime pas ces distinctions de la part de Messieurs les British, vu que cela ne sent rien de bon suivant moi et me fait croire que ce sont des gens qui veulent avoir tout pour eux et nous mettre à leurs pieds.

Vous avez probablement été informé avant aujourd'hui que les gens s'étaient divertis à St. Charles la semaine dernière à pendre encore une fois en effigie l'honorable P. D. D. seigneur du lieu, CHERCHE QUI.

JEAN BAPTISTE.

[Nous ne pouvons répondre à la question de notre estimable et naïf correspondant d'une manière satisfaisante; on ne doit pas chercher querelle sur des mots et sans doute Lord Durham n'a prononcé ceux de *British interests* que par une ancienne habitude contractée en une ambassade où il était allé défendre vraiment les *British interests*. Il y a longtemps, cher correspondant, que nous nous sommes aperçus que Lord Durham se croyait encore à la cour de Russie.]

(Pour le Feuilleton.)

Près de la ligne 45, Oct. 11, 1838.

MR. L'ÉDITEUR,

Vous qui vivez bien tranquilles à Québec, entourés de bonnes murailles, de sentinelles attentives, de la police qui vous affectionne, vous ne sauriez imaginer dans quel état d'agitation se trouve toute cette partie du pays, c'est-à-dire, le côté sud du St. Laurent. Nous ne vivons pas. Chaque jour enfante quelque nouveau bruit qui fait oublier celui de la veille et en suggère un pour le lendemain. Tantôt ce sont les Américains qui passent les lignes et qui viennent envahir la Province, tantôt, au contraire, ce sont les Canadiens qui vont dans l'état voisin prêter on ne sait quel serment. Ces bruits absurdes proviennent à ce que nous pensons ici des volontaires qui voient avec frayeur arriver les frimats. Habités comme ils le furent l'hiver dernier à boire, manger, se chauffer, piller sous l'uniforme volontaire et avec la protection royale, il ne négligent rien aujourd'hui pour forcer les autorités à les remettre sur pied. Un tel état de choses, Mr. l'Éditeur, a les plus fâcheux effets en jetant la défiance et la peur parmi tous nos concitoyens; et nulle part au tant que dans notre comté l'on n'est tant exposé à de pareilles rumeurs. Les inimitiés personnelles, car il en est toujours, se font d'autant plus sentir qu'elles ont libre carrière dans un tems comme celui où nous vivons. Il n'est pas d'absurdités qui ne se débitent, pour jeter le louche sur des ennemis et animer, les uns contre les autres, des hommes qui, sans cela, marcheraient d'un commun accord, feraient des efforts unanimes, et alors toujours heureux, pour le bien du pays. Je puis vous citer un simple fait à l'appui de ce que j'avance.

Samedi soir le bruit fut répandu par ici que 1,200 hommes de troupes réglées et 400 dragons étaient arrivés à St. Charles; et, dans le même tems, à St. Charles, la nouvelle circulait que des corps semblables étaient logés au village de St. Hilaire de Rouville, chez le seigneur du lieu; que ce seigneur avait fait chasser les habitans de leurs foyers pour

faire de la place aux soldats et mille autres choses qui, quoique entièrement fausses et sans le moindre fondement sont faites pour exciter la masse des habitans contre les personnes qui sont les objets de ces calomnies.

Quant à moi, Monsieur l'Éditeur, je viens en ma simple qualité de citoyen et comme habitant d'une partie du pays sur laquelle on se fait au loin un plaisir de baser les assertions les plus fausses et les plus improbables, vous mettre en garde vous et vos lecteurs contre ces représentations injurieuses.

Une connaissance personnelle de l'honorable Hertel de Rouville me met à même de dire sans crainte que ce qui peut être répandu d'injurieux à ses sentimens de Canadien ne proviennent absolument que de ses ennemis particuliers. Quelles qu'aient pu être les opinions politiques qui lui furent prêtées et la classe à laquelle il appartient, avant tout il est Canadien. Lui, plus peut-être qu'aucun autre, a pu apprécier la loyauté des volontaires comme celle des troupes réglées et il a pu voir que leur sollicitude avait plutôt pour but l'intérêt privé, le plaisir des déprédations que la tranquillité et la protection du peuple, et il n'aura pu manquer de se convaincre qu'aux yeux de tout ce qui avait uniforme sur le dos et un fusil en main c'était un crime que de n'être point d'origine britannique. Je connais la libéralité de ses sentimens, Mr. l'Éditeur, et je sais qu'il sera toujours l'un des premiers à sacrifier même des intérêts privés à la cause du pays, c'est-à-dire, à l'arrangement juste, équitable et impartial de nos difficultés. Le tems viendra peut-être, Mr. l'Éditeur, où le véritable patriotisme de chaque homme sera pesé à la balance de la patrie, alors on verra que les décorations extérieures, les habits et les paroles auront leur juste valeur et que l'opinion, la résolution ferme, le développement et les sacrifices ne se rencontreront pas toujours chez ceux qui auront fait le plus brillant étalage de sentimens et de dévotion à la sainte cause du pays.

J'ose espérer que ce monsieur me pardonnera d'avoir ainsi, sans l'en prévenir, fait usage de son nom; mais j'agis dans un but d'intérêt général: savoir, de mettre en garde tous les Canadiens contre cet esprit de division et de défiance que s'efforcent de répandre chez eux leurs ennemis qui voudraient les faire se haïr, s'entr'égorger, afin d'en avoir meilleur marché plus tard. Oui, Mr. l'Éditeur, le tems approche et arrivera bien vite, si chacun veut y prêter la main, où il n'y aura plus qu'une couleur parmi la population Canadienne, celle de l'intérêt général. Jamais cette belle devise: *l'Union fait la force* n'aura plus saine application que parmi nous. Que les Canadiens, en une masse compacte et ferme, se réunissent et se donnent la main, et la croisade qu'on semble vouloir diriger contre leur apanage, reculera épouvantée.

Veillez, Mr. l'Éditeur, excuser la longueur de ma lettre et me croire votre tout dévoué serviteur.

U. V. X.

N. B.—Etant placé sur un point d'où je puis beaucoup observer, et voyant votre journal se répandre rapidement, veuillez me permettre de prendre son entremise pour tenir vos lecteurs de Québec particulièrement au courant de ce qui se passe dans nos environs.

### LE FEUILLETON, OU SUPPLEMENT DU FANTASQUE.

QUEBEC, MARDI 17 OCTOBRE, 1838.

Le Royal William, paquebot à vapeur anglais, arrivé à New-York; les nouvelles qu'il apporte sont de peu d'importance.

Les sociétés de St. George, St. André et St. Étienne, c'est-à-dire les anglais, les écossais et les irlandais, se proposent d'accompagner en procession Lord Durham le jour de son départ. Ces démonstrations d'une classe de la population feront certainement plus de tort que de bien à Lord Durham; car si l'on avoue que les difficultés ap-

portées dans son administration proviennent de ses ennemis, ses ennemis sont donc en majorité. — Quoi! s'écrieront donc ces mêmes ennemis, nous voyons que vous n'avez fait que ce que les autres gouverneurs ont fait: vous avez favorisé une minorité, vous avez obtenu les suffrages de cette même minorité; mais dites nous, milord, si c'est pour cela que nous vous avons envoyé en Canada? Où sont, que disent, que font les quatre cent mille Canadiens dont vous devez entendre les plaintes?

Nous pensons que Lord Brougham aura beau jeu s'il veut lâcher son amère et caustique bile sur Lord Durham et sur la procession de ses quelques mignons. En cette occasion, il fallait tout ou rien; mais la manie de quelques individus de voir leurs noms dans les journaux, de parader avec drapeaux, rubans, &c. les aveugle souvent et les fait desservir, par un zèle mal entendu, ceux qu'ils croient honorer. Lord Durham qui les remerciera ici, mettra la main sur son cœur, leur prodiguera "les sentiments qui l'agitent," "l'émotion," "le plaisir," "l'orgueil de se voir entouré de corps si respectables" et de tout ce qu'on entend en toute occasion publique, aura peut-être lieu plus tard de regretter ces innuées démonstrations d'une grande douleur.

#### EVASION DE PRISONNIERS POLITIQUES.

Il paraît que la citadelle de Québec, si vantée comme le *nec plus ultra* des fortifications de l'Amérique, n'est pas, après tout, si hermétique qu'on le veut bien dire, ni les fameuses gardes de la reine si vigilantes que le nom qu'elles portent pourrait le faire supposer; car cinq des prisonniers politiques qu'on y avait placés sous une garde stricte, comme en un lieu sûr, ont, sans beaucoup de difficultés et dans l'intervalle d'une nuit, trouvé les moyens de s'en échapper. Voici jusqu'ici comment on l'explique en général. Theller, Dodge et quatre autres prisonniers politiques étaient enfermés dans une casemate devant laquelle deux sentinelles étaient sans cesse placées. La casemate était outre cela cernée par une rangée de pieux de la hauteur de 12 pieds.

Les prisonniers, après avoir scié un des barreaux de leur fenêtre descendirent dans la cour puis escaladèrent la palissade, et à l'aide de la corde du mât de pavillon qu'il détachèrent, ils se glissèrent au bas du mur qui fait face à la ville. L'un d'eux n'eut pas le courage de faire cette descente et resta dans la citadelle. Hier deux d'entr'eux furent arrêtés dans une auberge de la rue du Jardin et un autre sur les Plaines au pied de la tour no. 1. On trouva sur lui des limes et des scies au moyen desquelles il est probable qu'ils firent leur sortie; il était blessé. Il ne reste donc en liberté jusqu'à présent que Theller et Dodge dont on n'a pas de traces. Dans tout ceci l'on n'a pas encore pu expliquer ce que faisaient les sentinelles qui devaient les surveiller. Quelques personnes disent que l'une d'elles a déserté avec les prisonniers, ce qui n'est pas encore établi et que les autorités militaires tiennent secret. Une enquête fort sévère est, dit-on, établie à ce sujet.

Dans la journée d'hier les recherches les plus strictes et l'on peut même dire les plus vexatoires ont été faites dans presque toutes les maisons de la ville et d'une partie des faubourgs, mais en particulier chez Mr. Morin dont la troupe et la police ont occupé et occupent encore aujourd'hui la demeure. On nous dit même que l'on a coupé à coups de haches son plancher, on ne sait trop pourquoi. Le couvent des Ursulines fut aussi strictement visité. On raconte que lorsque la police accompagnée de soldats entra tout-à-coup dans le jardin du couvent, une des religieuses, effrayée de cette soudaine apparition, s'enfuit et se cacha dans une petite maison où sont renfermés les outils aratoires; les hommes de la police et les soldats s'élançèrent de ce côté et malgré ses cris l'en tirèrent brutalement et ne la laissèrent aller que lorsqu'ils eurent reconnu leur erreur.

Il nous semble que de pareilles recherches dans une telle maison, la dernière où des prisonniers pourraient se réfugier, eussent au moins dû être faites avec tous les égards qu'une aussi respectable institution mérite. Les deux nuits dernières, les portes de la ville, excepté la fausse entrée de la rue Lamontagne, furent fermées dès huit heures du soir.

Nous prenons la vérité où nous la trouvons et l'article suivant de la *Gazette anglaise de Québec*, de lundi en contient beaucoup:

"Nos voisins des Etats-Unis prennent leur revanche sur nous au sujet de la loi-lynch, des émeutes etc. L'émeute récente à Halifax, dans laquelle des soldats et des matelots furent concentrés, et l'exécution par le feu des effigies du premier ministre de

la reine et du secrétaire par l'entremise duquel ses instructions sont légalement et constitutionnellement transmises aux colonies, fournissent de fertiles sujets à la déclamation, et nous trouvons que ces procédés sont surtout blâmés par les journaux qui furent les plus chauds à censurer leurs propres gens sur leur intervention dans les affaires du Canada. Quelques uns d'entr'eux disent "nous en apprenons." Nous croyons avoir fait de grands progrès dans la pratique honteuse dont ils parlent. Les insultes à Lord Gosford et à Sir John Colborne sur la rivière Chambly, l'antoinisme d'aujourd'hui, la destruction de la maison de madame St. Jacques; la violence envers madame Prevost; les charivaris et les menaces par des hommes armés contre des officiers publics; les dommages faits aux propriétés dans divers comtés, les saisies et la destruction; les exercices militaires sans autorisation légale; la violence faite à l'imprimerie du *Vindicateur* le 6 Novembre dernier; le meurtre de prisonniers et les récentes exécutions en effigie à la connaissance et sous les yeux de la magistrature et d'une garnison anglaise sont autant de parties et de pièces du fameux code du juge Lynch ou loi de la palissade; et nous ne savons pas si dans le même intervalle et proportionnellement à la population cette pratique n'a pas été plus étendue qu'aux Etats-Unis. Chez nous, c'est d'autant plus honteux que nous avons de plus grands moyens de repression et que nous vivons sous un gouvernement où l'exécution de la loi est confiée à une autorité qui n'est pas forcée d'avoir recours pour son existence à de fréquentes élections populaires."

L'arrestation récente d'un étranger, connue ici sous le nom de JOHN BRITISH ELIOTVICH, BARON FRATZLINE, a causé grande sensation dans notre ville où chacun avait pu voir ou connaître cet individu. Comme il arrive d'ordinaire, la rumeur publique s'est emparée d'un fait qui s'éclaircira peut-être plus tard, l'a roulé, roulé jusqu'à ce que, semblable à une boule de neige, il ait acquis une forme extraordinaire et gigantesque, chacun a fait son histoire qu'il a ajoutée à celle de son voisin en sorte que des circonstances simplement suspectes d'abord, ont servi de base au roman le plus compliqué, entrecardé d'événements affreux, d'incidents inexplicables etc. etc. Nous attendrons pour en parler que l'opinion de l'esprit public se soit un peu apaisée et que de plus grands détails que ceux que nous possédons jusqu'à ce jour puissent donner une explication satisfaisante de l'anecdote qui se trouve aujourd'hui dans toutes les bouches.

Les autres journaux sont plus ou moins remplis d'adresses à Lord Durham et de ses réponses, ou de longues dissertations sur la dernière proclamation. On peut trouver et on trouve ordinairement dans le *Fantasque* le résumé de notre opinion sur l'état de nos affaires. Dans un moment de mauvaise humeur contre nos lecteurs nous avons failli leur donner la longue proclamation d'adieu de Lord Durham, mais réflexion faite, nous aimons mieux, en l'absence de nouvelles et d'événements intéressants, glaner quelques extraits des journaux et ouvrages français que nous devons à la politesse de nos amis trans-atlantiques.

On montre actuellement chez Mr. J. Venner St. Roch un serpent-à-sonnettes fort curieux. Le propriétaire n'a jamais vu cet animal prendre aucune nourriture en sorte qu'on est porté à le croire immortel. Cependant on assure que ce n'est point celui-là qui tenta Eve; mais c'est peut-être son cousin.

Il paraît d'après le paragraphe suivant qu'on trouve dans le *Populaire* que les autorités à Montréal ont grande frayeur de se faire étriller cet hiver:—

ETRIILLES SUSPECTES:—Depuis qu'on nous a parlé des préparatifs des révoltés, des 25,000 farceurs qui arrivent sur les lignes du Haut-Canada, et de toutes les gentilles, pour ne pas dire autre chose, qu'on peut inventer afin de faire croire à la possibilité d'une insurrection générale, notre police est aussi précautionneuse que nos ultra-loyaux; elle voit des transports de canons partout, et nous serons bien heureux si elle ne s'imagine point que la pipe caractéristique de JEAN-BAPTISTE, est une arme à feu. Il y a quelques soirées que le lieutenant Comeau observa une couple de caisses qui lui parurent contenir des fusils, sur un chariot appartenant à un nommé Durocher, de St. Charles, qui fut compromis pendant la dernière rébellion. Le lieutenant de police n'étant pas compétent pour exiger l'ouverture des boîtes, alla chercher l'un des officiers des douanes, qui a seul le droit d'examiner les ballots suspicieux. On courut après Mr. Durocher, qui ne se savait pas cependant; on ouvrit ses boîtes, et l'on trouva dedans... lecteurs vous allez frémir sans doute, car vous pensez, avec raison, que ce devait être au moins une machine infernale dans le genre de celle de Fieschi, que le correspondant du *Herald* veut absolument faire revenir de l'autre monde pour aider les scélérats dans leurs projets infernaux. Eh bien donc, puisqu'il faut vous le dire, car certainement vous devez être

impatiens de connaître le résultat de cette noire conspiration ? Puis, qu'il faut vous l'avouer, car quelle que soit cette épouvantable dévotion, second tome de la conspiration des poudres, (*the gun-powder treason*), mais qui, malheureusement pour les joies de nos arrière-petits-neveux, ne sera jamais une époque solennisée ! On trouva donc dedans ces deux boîtes, portées sur une charrette appartenant à l'écrou-compromis dans la rébellion de St. Charles, . . . des *ETRIILLES* ! . . . Nous ne pouvons croire que le fin maton qui conduisait ces armes, de nouvelles espèces, ait voulu dupister la police ou la douane et se moquer des investigateurs ; il faut donc nous décider à penser que Mr. Duracher, ayant beaucoup de bêtes à soigner, aura fait innocemment ample provision d'étri les, qui par suite des trances où nous vivons devaient être transformées en étrilles séditieuses ! Nous n'en voulons pas à la police pour sa sage précaution, parcequ'elle a prouvé qu'elle *veillait au salut de l'empire* ; mais nous regrettons que sa mésaventure puisse prêter à rire à tous ceux qui connaîtront cette affaire.

## VARIETES.

## MAGNETISME.

Vides d'ordres politiques, les journaux renferment une foule de petits faits assez amusants.

Mlle. Pigeaire, fille d'un médecin de Montpellier, grâce au magnétisme, va gagner le prix de trois mille francs proposé par M. Burdin pour la somnambule qui posséderait la faculté de lire sans le secours de ses yeux. M. Burdin, fatigué de toutes les incertitudes et de tout le vague des dissertations académiques sur le magnétisme, avait réduit la question à des termes nets et positifs. Il voulait qu'on lui démontrât par un fait que l'organe de la vue peut se déplacer, qu'on peut lire avec les doigts, l'estomac, &c. ; il paraît qu'il lui en coûtera ses mille écus. Mlle. Pigeaire, jeune enfant de 13 ans, au teint pâle, à l'air délicat, a été amenée de Montpellier à Paris, et placée en présence de huit incrédules, médecins, philosophes, philosophes ou amateurs. Sa mère l'a enlormie du son nul magnétique, les yeux ouverts, le corps non abattu ; on lui a aussitôt bourré les yeux de coton, couvert la figure d'un voile dont les bords ont été soigneusement collés sur les joues par des bandes de taffetas gommé ; l'enfant a saisi une brochure qu'on lui présentait couverte d'une plaque de verre ; elle y a appliqué le doigt, et, suivant chaque ligne, elle a lu un paragraphe entier. Une autre page a été coupée, une autre brochure a été substituée, toujours avec le même succès. L'épreuve des cartes a ensuite été tentée, afin d'apprécier le pouvoir magnétique relativement aux couleurs ; et sans hésiter, la somnambule a nommé les cartes jouées par son adversaire et celles qu'elle jetait elle-même sur la table. Tels sont les faits rapportés avec la plus scrupuleuse exactitude. Il était inutile de pousser plus loin les épreuves, de fatiguer davantage la jeune enfant ; le bandeau a été enlevé avec le plus grand soin, de manière à s'assurer que tout était bien en place, les tampons de coton sur les yeux et les bandelettes agglutinatives sur les joues. Les témoins de l'expérience se sont regardés ; plusieurs des assistants s'étant appliqués l'appareil sur les yeux, ont été incapables de lire le moindre mot. — Maintenant les incrédules trouvent encore à discuter, parce que les rubans ajoutés à cet appareil de cécité factice surchargeant la jeune fille, elle déclara éprouver une fatigue de tête invincible, et demanda à être dégagée . . . enfin parce qu'avec quelques précautions de plus, il semblait que le charme échouait . . . L'expérience magnétique de Mlle. Pigeaire n'en a pas moins fait une grande sensation dans les feuilletons parisiens.

Maintenant voici ce que nous voyons dans le *Constitutionnel* à ce sujet. Qui croire ?

« Nous avons sous les yeux le rapport que M. le docteur Girardin, au nom de la commission du *prix Burdin*, vient de lire à l'Académie royale de médecine. Il confirme nos prévisions quant à la prétendue lucidité magnétique de Mlle. Pigeaire, et prouve combien notre incrédule était légitime. Cette jeune fille n'ayant pas voulu du bandeau de la commission, large de quatre pouces comme le sien, mais réfléchi vers son bord, et ne permettant de voir ni par dessous ni à travers ses mailles un peu serrées, l'Académie a décidé que cette demoiselle n'avait aucun droit au prix de

3000 fr. MM. Cornac, Gerdy, Fr. Dubois et Castel ont été des faits curieux à l'appui de cette décision ; MM. Hardy et Velpeau ont même constaté que le bandeau de Montpellier était percé à jour, sans doute à coups d'épingles, et l'un de ces messieurs a pu voir distinctement un as de carreau à travers une de ces petites ouvertures. »

Ces deux extraits avaient été exclus par d'autres matières de nos précédents numéros et, depuis, nous avons reçu des journaux de Paris plus récents. Voici au sujet de Mlle. Pigeaire un article du *Figaro* du 11 août par lequel on voit que l'expérience qui avait été faite au commencement de juillet et déclarée insuffisante par l'Académie de médecine fut renouvelée avec un succès indubitable. On nous pardonnera d'avoir ainsi consacré cette place au magnétisme, mais au moment où cette science vient d'être introduite en Canada où elle a fait grande sensation, tout ce qui s'y rattache peut avoir de l'utilité et de l'intérêt.

Quelques hommes de lettres ont assisté hier chez M. Pigeaire, rue de l'Université, 98, à une séance de *magnétisme animal*. Les bruits qui couraient depuis quelque temps sur la singulière vertu de la lucidité magnétique d'une enfant de douze ans, leur avait fait désirer d'être témoins d'une épreuve. Elle a eu lieu en leur présence, et en somme voici ce qui s'est passé :

Mlle. Pigeaire s'est assise sur un fauteuil, devant un guéridon. L'un des hommes de lettres dont nous parlions, assisté d'une autre personne, lui a mis un bandeau ainsi composé. Premièrement, on a couvert les yeux de Mlle. Pigeaire avec un bandeau de toile fine d'environ six pouces de largeur, descendant du haut du front jusqu'à l'extrémité du nez. Deuxièmement, des tampons de coton en rampe ont été placés dans les cavités des orbites, de manière à les combler et à forcer les yeux à se tenir fermés. Troisièmement, on a appliqué par dessus le coton et la toile un masque à trois épaisseurs de velours noir, allant depuis le haut du front jusqu'au dessous des pommettes, serrant étroitement toute la face, et laissant passer l'extrémité du nez par une petite échancrure. Quatrièmement, on a collé deux bandes de taffetas d'Angleterre noir, d'à peu près un pouce et demi de largeur, sur la partie inférieure du masque, et on les a rabattues, en les collant avec soin, jusqu'au bord de la lèvre supérieure. Enfin on a bouché avec soin tous les interstices, de manière à ne laisser absolument libres que les deux orifices des narines. Quand cette opération a été terminée, tous les assistants se sont approchés, et ils ont reconnu qu'il était matériellement impossible qu'aucun rayon lumineux pénétrât jusqu'aux yeux, soit par le haut, soit par le bas du masque.

Mme. Pigeaire a magnétisé sa fille, et, au bout de quelques instants, celle-ci a déclaré qu'elle était disposée à lire ce qu'on voudrait. Alors, on a placé un pupitre devant elle ; sur ce pupitre, un livre, que l'un des assistants avait apporté ; sur ce livre, un verre à vitre, et au bout d'environ dix minutes, Mlle. Pigeaire s'est mise à lire très couramment, en pressant fortement le verre du bout de son doigt, mouillé avec sa salive.

Après le livre, Mlle. Pigeaire a lu diverses phrases que deux assistants avaient écrites.

Enfin, elle a joué deux parties d'écarté avec deux personnes, en nommant très exactement et sans hésitation toutes les cartes, à proportion qu'elles tombaient sur la table.

Ces expériences terminées, on a ôté avec précaution le bandeau à Mlle. Pigeaire. Il a été constaté par tout le monde que la toile couvrait encore les yeux et que le coton remplissait les orbites. Le taffetas d'Angleterre était si exactement colle, qu'il n'a été enlevé qu'avec quelque difficulté. Du reste, Mlle. Pigeaire n'avait pas porté une seule fois la main à son masque, ou fait un mouvement sensible des lèvres pour le déranger.

L'un des assistants s'est fait mettre le masque, sans application de taffetas. Il a déclaré être dans l'obscurité la plus profonde, et ne pouvoir pas distinguer s'il faisait nuit ou jour. En plaçant ses deux mains sur son masque, ou en les ôtant, l'obscurité ne devenait ni plus, ni moins intense.

Voilà ce qui s'est passé aujourd'hui en présence de onze personnes, dont cinq au moins n'avaient jamais vu Mlle. Pigeaire. Le fait nous semble assez grave pour mériter l'attention de la science. Nous savons que le merveilleux et le charlatanisme sont quelquefois très voisins l'un de l'autre ; raison de plus pour les bien étudier. Du reste, il y a eu évidemment lecture faite, à travers un bandeau de

toile, un tampon de coton et trois épaisseurs de velours noir. Le fait a été soigneusement et sérieusement constaté; et, naturel ou surnaturel, il n'en est pas moins étrange.

Maintenant, nous le demandons, que devient, en présence d'un pareil fait, les allégations de l'Académie de médecine? Nous, qui connaissons l'aversion de ce docte corps pour le magnétisme, nous avions toujours pensé que sa décision, dans l'affaire de Mlle Pigeaire, était le résultat de considérations tout à fait étrangères à la science. Mais nous ne nous attendions pas à une preuve aussi convaincante des sentimens d'aveugle partialité, qui animent ce corps prétendu savant.

#### COMPARAISON DES ORATEURS ET DES ECRIVAINS.

[Extrait de l'ouvrage de Cormenin : Etudes sur les Orateurs Parlementaires.]

On s'est demandé souvent comment la France, qui comptait un si grand nombre d'orateurs parlementaires, comptait si peu d'écrivains politiques, et cependant n'est pas orateur qui veut; est au contraire écrivain, bon ou mauvais, qui veut.

N'est pas orateur parlementaire qui veut, car il faut payer pour cela 500 fr. de contributions, assis sur le plus clair d'un beau et bon domaine de ville ou de campagne. Démosthène ou Cicéron, avec un pourpoint percé au coude, la sandale au pied et la bourse vide, raviraient encore par leur éloquence l'admiration du peuple; mais s'ils osaient se présenter dans un collège, pour y briguer les suffrages des électeurs, le président les pousserait par les épaules sur les degrés de l'escalier. Il est défendu à tout Français d'être orateur et de servir son pays à la tribune, s'il ne dépose préalablement une quittance du percepteur dûment légalisée, qui constate que l'orateur peut mener une vie noble, si cela lui plaît, c'est-à-dire une vie d'oisif. Voilà la loi, et c'est une belle et digne loi!

Malgré cela, on ne compte pas moins d'une douzaine d'orateurs dans la chambre des députés. Admettez que la chambre soit renouvelée en entier et sans qu'un seul de ces douze orateurs puisse être réélu, vous trouverez facilement à recruter dans tous les barreaux de France une seconde douzaine d'orateurs d'à peu près pareille force. Enfin, supposez que l'entrée de la chambre devienne libre par l'abolition du cens d'éligibilité, vous verriez surgir de toutes les classes de la société, une troisième et une quatrième douzaine de nouveaux orateurs.

Prenez-garde que nous ne faisons pas entrer dans ce compte les orateurs de vingt à trente ans, de cet âge heureux où l'imagination déploie ses plus riches facultés, où le geste a toutes ses grâces, où la voix de l'homme retentit de tout son éclat. Le nombre des orateurs est grand en France.

En est-il de même des écrivains politiques? Non. Cependant on peut commencer à écrire dès que les études classiques sont achevées, dès l'âge de dix-huit ans. On n'exige pas, pour écrire comme pour parler, un cens contributif de cinq cents francs, ni même de deux cents. La tribune de l'écrivain est ouverte pendant les trois cent soixante-cinq jours de l'année. Jeune ou vieux, riche ou pauvre, infirme, sourd, aveugle même, on ne lui demande pas ce qu'il paie, ce qu'il fait, ce qu'il est. On ne voit pas les gendarmes fonder, la dague au bras, dans son domicile, et l'en expulser pour cause d'indignité, comme ils empoignèrent Manuel sur les marches de la tribune. On ne lui impose pas la contrainte d'un serment absurde; on ne le force pas à se renfermer dans ces formules oratoires qui masquent la pensée et qui ôtent à la parole humaine la liberté hardie et la vivacité de son allure. Gros livres, légers pamphlets, journaux, revues, feuilletons, il peut affecter toutes les formes et parler tous les langages; qu'il soit bref ou long, pompeux ou simple, grave ou railleur, narrateur ou législateur, véhément ou tempéré, rude ou souple, amer ou gracieux, on ne lui demande pas compte du caprice de ses couleurs, pourvu qu'elles saisissent les yeux et qu'elles peignent la vérité?

D'où vient donc qu'il y a si peu de bons écrivains et qu'il y a tant de bons orateurs? C'est qu'il est plus difficile de bien écrire que de bien parler. Il y a plus de nature dans l'orateur, il y a plus d'art dans l'écrivain. C'est un art, en effet, et qui demande beaucoup de travail, de fortes études, une patience et une assiduité merveilles. Il faut aussi

plus de courage pour écrire que pour parler, car les foudres du réquisitoire pendent sur les hardiesses de l'écrivain, tandis que l'orateur se réfugie sous l'abri de l'irresponsabilité parlementaire.

Que le style de l'orateur ait un certain goût de terroir; qu'il soit simple jusqu'à la négligence ou affecté jusqu'à l'enflure; qu'il manque de précision, de nerf et de grâce, ces défauts s'effacent dans la chaleur et l'éclat du débit. L'auditeur est indulgent, le lecteur est sévère. L'auditeur se laisse surprendre par le charme d'un organe flatteur et sonore, d'une pose noble, d'une figure vive et animée; il va lui-même au-devant de l'illusion; il sent ses nerfs tressaillir, il s'émeut, il se passionne, il s'indigne, il s'attendrit; il monte sur la scène, il s'introduit dans le drame, il s'incline ou se redresse sous la puissance de l'orateur; il lui livre sans réflexion toutes les facultés de son âme; il se met à découvrir, à nu devant lui; il s'offre à ses coups, il se pénètre des traits qu'on lui lance, et lorsqu'un orateur trouve son auditoire en veine, il peut produire de très-grands effets avec des mots presque sans suite, mais bien dits et adroitement placés. Faites ensuite l'analyse, faites la lecture à froid des discours qui vous ont tant ému, qui vous arrachaient des élans de sympathie et des cris d'admiration, vous ne trouvez plus ni ordre, ni méthode, ni élégance, ni correction de langage, ni profondeur de pensée, ni vigueur de raisonnement, et vous dites que ce n'est point là ce que vous avez entendu, que cela n'est point possible et qu'on vous a trompé. Non, l'on ne vous a pas trompé; car il faut écouter les orateurs et non les lire. Les orateurs ne doivent vivre que par les souvenirs; l'examen de la loupe les tue. Démosthène et Cicéron ont refait avec un long et prodigieux labeur les admirables harangues que nous avons d'eux. Qui feuillette aujourd'hui les discours, cependant si travaillés, du célèbre général Foy? et y a-t-il, depuis la révolution de juillet, un seul discours de nos meilleurs orateurs qui puisse soutenir l'épreuve de la lecture?

Il faut que chaque chose, dans les œuvres de l'art, soit à sa place. Les discours écrits ne font point d'effet à la tribune, les discours improvisés ne font pas d'effet à la lecture. La presse, quelle que puisse être sa fidélité, ne pourra jamais reproduire le son éclatant de la voix, le feu des regards, la passion oratoire, l'action, la pose et le geste, et cependant presque tout l'orateur est là.

Pendant que nous couronnons l'éloquence et la vertu, les Anglais commencent à nous faire savoir pourquoi ils ont couronné leur jeune reine avec tant d'enthousiasme. Les *hourras* d'amour et de dévouement adressés à Victoria, et l'accueil si sympathique fait au maréchal Soult, commencent à prendre leur véritable signification. Le peuple anglais n'est pas fou; il veut la réforme; il l'attend de sa jeune reine, et il l'a remerciée par avance de ce qu'il veut d'elle. Déjà une petite réunion de 200,000 personnes a eu lieu dans un champ, aux portes de Birmingham. Le but était de délibérer sur une pétition adressée à la chambre des communes. Les pétitionnaires demandent peu de chose, à savoir: Le suffrage universel,—le vote au scrutin,—l'abolition du cens d'éligibilité,—la rétribution des députés,—les parlemens annuels.

Cette petite pétition doit être remise au parlement par un petit rassemblement de 500,000 hommes.—Et les présentateurs de la pétition doivent dire au parlement que *le peuple attend dans la rue*.

Voilà pourquoi le peuple anglais paraissait fou d'amour pour sa petite reine.—(Le Figaro.)

—Décidément le prince de Joinville doit se rendre à Ste. Hélène pour recueillir les cendres de Napoléon. Quelle imposante cérémonie aura lieu à son retour! Il est temps que le gouvernement français cherche à se populariser par une action grande, patriotique, nationale. L'amnistie et la justice rendue au grand homme, voici deux résolutions qui réparent bien des fautes. (La Vérité, J. de New-York.)

ON A BESOIN à ce Bureau de quelques PETITS GARÇONS pour vendre des journaux.

BUREAU DU FANTASQUE,  
17 Octobre 1838.